



## Compte-rendu de l'audience téléphonique avec Mr Faisy, secrétaire général adjoint (DASEN par intérim)

### « Vacances apprenantes » :

**FO** : La note de la DGESCO parle de volontariat mais fixe immédiatement après des objectifs chiffrés : « à raison, par exemple, d'un professeur sur cinq voire un professeur sur trois ». Le ministère entend « confier la responsabilité de l'organisation aux IEN et aux directeurs d'école pour les écoles élémentaires, aux chefs d'établissement pour les collèges, qui identifient les élèves volontaires (ou la classe) en fonction des propositions des professeurs ».

Cette note permet des pressions éventuelles sur les directeurs d'école pour organiser le soutien pendant les vacances, nous vous demandons de faire respecter les droits à congés de tous les enseignants.

**IA** : Le soutien a été organisé avec les IEN sur la base du volontariat, sans aucune pression. Ce soutien se fera à distance. De nombreux enseignants se sont portés volontaires.

FO a signé un courrier intersyndical avec la FCPE, adressé au ministre, pour demander le respect des vacances pour tous, élèves, parents d'élèves et personnels. FO demande que soit respectée cette pause indispensable à tous, ni continuité pédagogique, ni soutien scolaire !

### Accueil des enfants de soignants et autres professions :

**FO** : Le confinement va se prolonger à la rentrée, nous souhaitons connaître de manière quantitative les moyens de sécurité déployés par l'éducation nationale en Haute-Garonne pour préserver la santé de leurs personnels, en particulier le nombre de masques prévus.

**IA** : Nous allons recevoir des masques, je n'ai pas d'élément sur le nombre prévu. Dès la rentrée ils seront distribués par les IEN dans les pôles d'accueil. Cette distribution est compliquée car le nombre d'élèves varie d'un jour à l'autre. Je ne garantis pas la livraison partout dès le lundi matin mais ils seront tous livrés dans la journée.

**FO** : Nous continuons de revendiquer que chaque personnel volontaire ou tenu de se rendre sur son lieu de travail bénéficie d'un dépistage systématique, comme le préconise l'OMS, ainsi que les personnels ayant des symptômes, ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, et tous les personnels à risque. Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité.

**IA** : Aucun dépistage n'est prévu pour l'instant. Nous n'avons aucune consigne du ministère à ce sujet.

Pour FO, le ministère écarte une mesure qui semble une évidence car il n'y a pas les moyens. Les masques ne servaient à rien parce qu'il n'y en avait pas, maintenant le dépistage ne sert à rien car il n'y a pas de test !

**FO :** Suite à l'extension des professions éligibles à l'accueil des enfants, qu'en est-il du nombre d'enfants par groupe ? Par exemple dans le Rhône les groupes ne doivent pas excéder 8 enfants en élémentaire et 5 en maternelle.

**IA :** L'extension des professions a peu augmenté le nombre d'élèves à accueillir car les parents ont d'autres solutions de garde. En ce qui concerne le nombre d'enfants par groupe nous appliquons les préconisations ministérielles.

Pour FO, l'état doit prendre des mesures pour permettre la garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (aide aux conjoints, aux moyens de garde à domicile pour ceux qui le souhaitent...) et réduire le nombre d'enfants dans les écoles pour limiter le risque de contagion.

#### **Procédure pour la poursuite de scolarité :**

**FO :** La procédure a été simplifiée pour les passages CM2-sixième, l'a-t-elle été pour les autres niveaux ? Les directeurs doivent-ils extraire les notifications via onde puis les envoyer par mail avec accusés de réception, ce qui représente une charge de travail énorme à l'heure où on nous parle d'allègement des tâches des directeurs.

**IA :** Une note pour simplifier la procédure a été envoyée. Seules les notifications pour maintien ou saut de classe doivent être envoyées aux parents. Pour les autres, un courrier unique avec accusé de réception peut être envoyé par mail.

#### **Contractuels**

**FO :** Des collègues contractuels ont-ils eu leurs contrats non renouvelés ? Et si c'est le cas, combien ? Qu'en est-il des AESH ?

**IA :** Les contractuels qui étaient sur un remplacement avec un contrat jusqu'aux vacances ont vu leur contrat non renouvelé comme prévu, sauf si l'arrêt de travail de l'enseignant a été prolongé. Dans ce cas nous avons prolongé leur contrat. En ce qui concerne les AESH, ils sont tous en poste et rémunérés, seul le recrutement est arrêté.

#### **Professeurs des écoles stagiaires**

**FO :** Quelle procédure est envisagée pour la titularisation des stagiaires ?

**IA :** C'est actuellement à l'étude avec la DGRH. Nous envisageons la possibilité d'acter les titularisations jusqu'en décembre, avec un effet rétroactif en septembre. Ils resteraient sur leur poste 2019/2020. Rien n'est acté pour l'instant.

**FO :** Les stagiaires 2020 ne doivent pas être pénalisés : aucun redoublement, aucun licenciement à la fin de l'année, annulation des rendus de mémoires MEEF ou autres écrits réflexifs. Nous demandons la titularisation de tous.

### **Mouvement**

**FO :** Avec l'application de la loi de transformation de la Fonction Publique qui supprime les compétences des CAP et qui alourdit considérablement le travail des personnels administratifs, surtout dans la situation de crise actuelle, nous vous demandons de permettre aux syndicats de faire leur travail de contrôle en transmettant les documents relatifs aux mutations (tableaux de mutations avec les situations individuelles et collectives) : cela soulagerait les personnels administratifs et permettrait d'apporter la garantie aux personnels que l'égalité est respectée.

**IA :** en Haute-Garonne, nous appliquerons la loi de transformation de la Fonction Publique.

Pour FO il n'est pas possible, dans la situation de crise sanitaire actuelle, d'engager le mouvement dans le cadre imposé par la loi de transformation de la fonction publique. Des mesures d'urgence doivent être prises pour en garantir le bon fonctionnement et l'égalité de traitement des collègues.

### **Poste à profils**

**FO :** Comment vont se passer les entretiens pour les postes à profil ?

**IA :** C'est à l'étude, nous envisageons de les repousser en juin. L'entretien par téléphone est aussi une possibilité, rien n'est arrêté pour l'instant.

**FO :** Compte tenu de la situation de confinement, de la difficulté à organiser les entretiens pour les postes à profils (inégalité de traitement des candidats à cause de l'équipement, connexion, situation familiale...) nous demandons l'abandon des postes à profil et la nomination au barème.

### **Bonifications**

**FO :** Comment aurons-nous l'assurance que les situations particulières ouvrant droit à bonification (priorité médicale notamment) seront bien prises en compte ?

**IA :** Il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Le service médical travaille actuellement sur les dossiers et donne ses avis. Les collègues seront informés.

**FO :** Les collègues qui ont eu des difficultés importantes dans leur école et qui souhaitent en partir pourront-ils avoir une priorité s'ils en font la demande ?

**IA :** Je ne peux pas donner une réponse générale, nous étudierons au cas par cas.

## **Redécoupage des circonscriptions**

**FO :** Nous demandons l'abandon du redécoupage des circonscriptions qui lèse les collègues TR et TRS. Par exemple voici le témoignage d'une collègue : *Je suis TR rattachée à Quint Fonsegrives et mon école serait basculée sur HG8. Je me sens lésée car j'habite Rouffiac et cette circonscription me correspondait géographiquement, ce qui ne serait plus le cas sur HG8 quand j'en regarde l'étendue.*

A minima nous demandons que les TR et TRS obtiennent une mesure de carte scolaire ou une bonification si l'administration maintient le redécoupage.

**IA :** Nous ne reviendrons pas sur cette décision, le redécoupage est nécessaire pour rééquilibrer les circonscriptions. On essaye toujours d'affecter les TR au plus proche de leur domicile, et ils sont parfois amenés à sortir de leur circonscription. Le seul changement pour eux sera une nouvelle équipe de circonscription.

## **Temps partiels sur autorisation :**

**FO :** Dans la mesure où les entretiens n'ont pas eu lieu ou dans des conditions insatisfaisantes nous demandons l'octroi de tous les temps partiels.

**IA :** Les entretiens ont lieu par téléphone et ne posent pas de problème. Les collègues pourront faire un recours en cas de refus, la CAPD se tiendra comme prévu.

## **ISSR**

**FO :** Où en est le traitement des dossiers de régularisation des ISSR ?

**IA :** Le traitement des ISSR est pour l'instant bloqué car ce travail se fait avec les Finances Publiques qui ne peuvent pas travailler normalement pendant la période de confinement. Les régularisations reprendront après la crise sanitaire. Un mail sera envoyé aux TR pour les informer.

**Le SNUDI-FO a ensuite défendu des dossiers individuels et des dossiers de carte scolaire.**